



SENAT

**PLAN STRATEGIQUE DU
SENAT DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI 2023-2027**

TABLE DES MATIERES

PLAN STRATEGIQUE DU SENAT 2023-2027	1
I. INTRODUCTION	1
I.1 CONTEXTE.....	1
I.2. PROBLEMES A RESOUDRE.....	2
I.3. VISION ET MISSIONS	3
I.3.1. La Vision du Sénat.....	3
I.3.2. Les Missions du Sénat	3
II. METHODOLOGIE SUIVIE	4
III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	5
III.1. Objectif global	5
III.2. Objectifs spécifiques.....	5
III.3. Résultats attendus.....	5
IV. DEFINITION ET PRESENTATION DES AXES	7
AXE I : DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	7
AXE II : AMELIORATION DE LA FONCTION LEGISLATIVE	13
AXE III : REPRESENTATION DU PEUPLE	16
BUDGETISATION.....	17
AXE IV : AMELIORATION DU CONTROLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE ...	19
AXE V : AMELIORATION DE LA COMMUNICATION PARLEMENTAIRE	23
AXE VI : PROMOTION DU GENRE ET DE LA JEUNESSE.....	26
BUDGETISATION.....	27
V. ANALYSE DES ACQUIS ET RISQUES	30
V.1. ACQUIS	30
V.2. RISQUES / MENACES.....	31
VI. MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DU SENAT	31
VII. COMITE DE PILOTAGE ET DE COORDINATION	32
VIII. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION	32
IX. MOBILISATION DES RESSOURCES	32
X. CONCLUSION	33

PLAN STRATEGIQUE DU SENAT 2023-2027

I. INTRODUCTION

I.1 CONTEXTE

Le Sénat du Burundi est l'une des chambres du Parlement. Il a été mis en place pour la première fois en 1965, mais à ce moment, il n'a pas fonctionné suite aux conflits socio-politiques d'alors. Il renaîtra en 2002 avec l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi convenu comme l'un des moyens de régler durablement les conflits ayant endeuillé le pays durant plus de quatre décennies.

La composition du Sénat est basée sur des principes d'inclusion de genre et de parité ethnique et régionale avec un minimum de 30% de femmes. Chacun des sénateurs, âgé au minimum de 35 ans, est élu au suffrage indirect par les membres des conseils communaux pour un mandat de 5 ans. Le Sénat doit aussi comprendre 3 sénateurs de l'ethnie Twa cooptés.

Actuellement, le Sénat du Burundi est à sa sixième législature (2020-2025). Cette chambre haute du Parlement Burundais a déjà atteint la maturité et se trouve presque au diapason des autres parlements des pays à tradition parlementaire ; en témoignent sa structure, l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, sa visibilité dans le paysage institutionnel burundais ainsi que la richesse des débats qu'il émet sur les questions épineuses qui hantent la société.

Le Sénat a prioritairement inscrit son action dans la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement dans le souci d'être toujours à l'écoute de la population qui l'a mandaté.

Le travail des sénateurs s'exécute à travers des commissions parlementaires.

Soucieux de la bonne gouvernance interne, le Sénat dispose d'un organe de contrôle interne dénommé « Collège des Questeurs » chargé de la supervision et du contrôle des services administratifs et financiers pour le compte du Bureau. Le Sénat dispose d'un personnel d'appui, régi par un statut, qui constitue la mémoire institutionnelle.

Grâce au concours de ses partenaires, le Sénat est engagé dans un processus de digitalisation de ses services en vue d'améliorer son rapprochement avec la

population. C'est dans cette dynamique qu'il a initié des programmes de renforcement de compétences à l'endroit des sénateurs et de son personnel.

En matière de protection des droits de la personne humaine, de la maîtrise de la démographie et de protection de l'environnement, le Sénat organise des séances de sensibilisation à l'endroit des administratifs et élus locaux pour lutter contre les mariages précoces, combattre les grossesses non désirées et les violences basées sur le genre, protéger les personnes et groupes vulnérables, limiter les naissances, préserver l'environnement, etc.

Pour atteindre ces résultats, le Sénat compte sur l'engagement effectif des membres de son Bureau, des sénateurs, mais également à la disponibilité de ses partenaires pour combler l'insuffisance de moyens logistiques, techniques et financiers auxquels se heurte l'institution.

I.2. PROBLEMES A RESOUDRE

Le travail des sénateurs exige des moyens importants alors que le pays fait face à de nombreux défis pour le financement de son programme de développement. Les problèmes d'infrastructures et d'équipements ont été identifiés. Bien plus, les canaux de communication utilisés par le Sénat ne permettent pas à la population essentiellement rurale et paysanne d'accéder à l'information dont elle a pourtant besoin.

L'élaboration de ce plan stratégique permettra à l'institution de se situer dans le présent à travers la conduite d'un état des lieux des besoins en renforcement des compétences et en équipement.

En outre, le plan permettra à l'Institution de se projeter dans le futur à travers la définition d'une stratégie à moyen terme, l'identification d'objectifs clairs à réaliser à l'horizon 2027 ainsi qu'à se fixer des actions prioritaires permettant l'obtention des résultats escomptés.

Ce plan stratégique servira non seulement de cadre programmatique, mais aussi d'outil de mobilisation de ressources internes et externes, en vue de permettre à l'Institution de bien accomplir ses missions et ainsi éviter de naviguer à vue. Il servira ainsi non seulement de tableau de bord aux autorités de l'Institution dans l'amélioration des prestations, mais aussi de référence aux partenaires.

I.3. VISION ET MISSIONS

I.3.1. La Vision du Sénat

La vision du Sénat burundais qui est par ailleurs celle du Parlement en général, est la suivante : « *Une institution moderne, socle de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la réconciliation nationale, soucieuse d'accomplir ses missions constitutionnelles pour le bien-être du citoyen* ».

I.3.2. Les Missions du Sénat

Le Parlement vote des lois et contrôle l'action du Gouvernement. Il joue un rôle vital de représentation du peuple pour le respect et la défense des intérêts des citoyens ainsi que pour la cohésion sociale.

En effet, le Parlement est l'instance nationale délibérante au sein de laquelle des positions, des préoccupations et des intérêts divers sont exprimés dans le cadre d'un débat ouvrant la voie de dégager des solutions répondant à l'intérêt commun. Le Sénat en tant que l'une des deux chambres du Parlement, reste toujours déterminé à jouer pleinement son rôle.

Outre les missions communes aux deux chambres, le Sénat du Burundi a des missions spécifiques notamment l'approbation des nominations aux hautes fonctions de l'Etat ; la formulation des observations ou propositions d'amendements concernant la législation adoptée par l'Assemblée nationale ; le contrôle de l'application des dispositions constitutionnelles exigeant la représentativité ethnique, de genre et de l'équilibre dans toutes les structures et les institutions de l'Etat notamment l'administration publique et les corps de défense et de sécurité (Art 192 de la Constitution). Il a aussi la mission de conseiller le Président de la République et le Président de l'Assemblée nationale sur toute question, notamment d'ordre législatif.

II. METHODOLOGIE SUIVIE

La commission chargée de l'élaboration du Plan stratégique du Sénat (2023-2027) a procédé à l'évaluation du Plan stratégique du Sénat (2018-2022). Cette évaluation a permis d'identifier les activités déjà réalisées, celles en cours et celles non encore entreprises. Toutefois, suite à la pandémie de covid-19, la commission n'a pas pu mener une enquête auprès des différentes couches de la population alors que cet exercice aurait permis de collecter des avis et considérations de la population.

Le Plan stratégique (2023-2027) s'aligne au PND Burundi (2018-2027) et à la vision Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.

L'élaboration de ce plan stratégique s'est alors basée sur des besoins exprimés par les services du Secrétariat général et les cellules du Cabinet du Sénat.

Une relecture du Plan stratégique du Sénat du Burundi (2018-2022) a été faite afin d'identifier les activités déjà réalisées, reconduire celles non réalisées et en proposer d'autres. Toutefois, parmi les activités déjà réalisées, certaines ont été reprises dans ce plan.

Après avoir actualisé les activités, on a procédé à leur budgétisation.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Dans le but de réaliser la vision du Parlement et dans le souci d'accomplir ses missions constitutionnelles, le Sénat du Burundi a identifié et défini, par ordre de priorité, les domaines stratégiques à examiner. Par la suite, les objectifs stratégiques se trouvent ainsi définis.

III.1. Objectif global

L'objectif global est de contribuer à la préservation de l'Etat de droit et à la consolidation de la paix pour le bien-être de la population.

III.2. Objectifs spécifiques

- Permettre au Sénat de remplir plus efficacement ses missions constitutionnelles ;
- Contribuer au renforcement de la dynamique de dialogue ;
- Renforcer les relations entre les sénateurs et la population ;
- Renforcer la diplomatie parlementaire ;
- Rendre écologique les services du Sénat ;
- Renforcer la prise en compte du concept genre au Sénat ;
- Promouvoir les droits de l'Homme ;
- Renforcer les capacités de l'administration parlementaire ;
- Contrôler la mise en œuvre de l'agenda 2063 des pays africains et des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans tous les secteurs du pays ;
- Sensibiliser les administratifs à la base en matière de lutte contre les mariages précoces, les grossesses non désirées et les violences basées sur le genre ;
- Sensibiliser les femmes et les jeunes en matière d'auto-développement.

III.3. Résultats attendus

- La gouvernance démocratique est pérennisée ;
- L'accès aux services de base est assuré dans un contexte de sécurité et de paix sociale ;
- Les lois, les politiques et les programmes sont mieux adaptés aux besoins de la population ;
- Les échanges entre les sénateurs et la population sont améliorés ;
- Les groupes d'amitié et de fraternité sont créés ;

- La diplomatie parlementaire est renforcée ;
- Les compétences des sénateurs et du personnel du Sénat sont renforcées ;
- Les services du Sénat sont digitalisés ;
- Les relations publiques sont renforcées ;
- Les avis et considérations de la population sont pris en compte dans le travail des sénateurs ;
- Le Sénat dispose de ses propres locaux adéquats et bien équipés ;
- Toutes les écoles du pays disposent des clubs de lutte contre les mariages précoces et les grossesses non désirées ;
- Les projets de loi adoptés, les politiques et les programmes nationaux tiennent compte des droits de l'Homme ;
- Les projets de loi adoptés tiennent compte de la dimension genre ;
- Les ODD sont pris en compte dans les projets de loi adoptés, les politiques et les programmes nationaux ;
- Les projets de loi adoptés tiennent compte de l'agenda 2063 de l'Union Africaine;
- Les élus locaux sont sensibilisés en matière de lutte contre les violences basées sur le genre, les mariages précoces et les grossesses non désirées ;
- Les femmes sont sensibilisées en matière d'autonomisation ;
- Les jeunes sont sensibilisés en matière d'auto-développement.

IV. PRESENTATION DES AXES

Les activités prévues dans ce Plan stratégique sont essentiellement centrées sur six axes contenant l'ensemble des missions constitutionnelles confiées au Sénat. Il met en avant le renforcement institutionnel au niveau duquel le renforcement des compétences et l'équipement de l'Institution occupent une place de choix.

Les activités envisagées dans les cinq autres axes consistent à apporter une plus-value dans l'accomplissement des missions du Sénat ci-haut citées. Dans ce cadre, l'on privilégie le rapprochement entre les honorables sénateurs et les élus locaux, mais également on centre toutes les activités sur la digitalisation des services.

Les axes présentés dans le Plan stratégique (2023-2027) se suivent ainsi :

AXE I : DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Cet axe comprend le renforcement de capacités des sénateurs et du personnel du Sénat ainsi qu'un projet de doter le Sénat des moyens de déplacement pour rendre opérationnelles les descentes sénatoriales. L'autre projet contenu dans cet axe est de doter le Sénat de nouveaux ordinateurs en remplacement de l'ancien parc informatique vétuste.

Le tableau qui suit indique les activités prévues dans cet axe.

Axe	Objectifs	Actions prioritaires	Résultats attendus
DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	1. Renforcer les compétences des sénateurs et du personnel du Sénat.	1. Former les sénateurs et le personnel du Sénat en matière de conception, mise en œuvre et suivi-évaluation des politiques publiques.	Tous les sénateurs et cadres du Sénat sont formés en la matière.
		2. Former les sénateurs et cadres du Sénat sur la collecte, le traitement et l'analyse des données d'enquêtes sénatoriales.	Les sénateurs et cadres du Sénat sont outillés en matière d'enquêtes.
		3. Former les Sénateurs et cadres du Sénat sur le travail parlementaire	Les Sénateurs et cadres du Sénat sont outillés en matière d'analyse des projets de lois, de contrôle de l'action gouvernementale, rédaction des projets de loi et des rapports. Le suivi et l'évaluation de la mise en application

		des lois, traités et conventions régionaux et internationaux sont assurés.
	4. Renforcer les connaissances des sénateurs et du personnel du Sénat en Anglais et Kiswahili	Les connaissances des sénateurs et du personnel du Sénat en Anglais et Kiswahili sont renforcées.
	5. Organiser des formations en outil informatique	Les sénateurs et le personnel sont formés dans l'utilisation des logiciels de base (Microsoft office, réseaux sociaux...)
	6. Former les cadres du Sénat en gestion des ressources humaines.	La réglementation en matière de gestion des ressources humaines est maîtrisée.
	7. Renforcer les compétences des cadres du service de la documentation et des archives du Sénat en matière d'archivage physique et de la gestion électronique des documents.	L'archivage et la gestion des documents du Sénat sont améliorés.
	8. former les cadres du service de gestion du contentieux, recherche et développement du Sénat en matière de recherche et développement de l'institution sénatoriale.	Les cadres du service de gestion du contentieux, recherche et développement du Sénat sont formés en la matière
	9. Renforcer les capacités des sénateurs et cadres du Sénat sur le processus budgétaire.	Les sénateurs et cadres du Sénat maîtrisent le processus budgétaire.
	10. Former les sénateurs et le personnel du Sénat sur le Contrôle et suivi de la gestion des Marchés Publics.	Les sénateurs et le personnel du Sénat sont outillés en matière de gestion des Marchés Publics.
	11. Former les sénateurs et le personnel du Sénat en gestion de la dette publique.	Le contrôle en matière de gestion de la dette publique est assuré.
	12. Former les sénateurs et cadres du Sénat en matière de coopération parlementaire.	Les sénateurs et le personnel du Sénat sont outillés en la matière.
	13. Organiser des stages de formation en techniques d'interprétation et de traduction.	Le personnel du Sénat est outillé en matière de traduction et d'interprétation.

2. Améliorer le cadre légal de gestion administrative du personnel du Sénat.	Traduire le Statut du personnel du Sénat et le manuel de procédures administratives et financières en langue nationale	Les versions du Statut et du manuel de procédures administratives et financières en langue nationale sont disponibles
3. Renforcer l'équipement du Sénat.	1. Doter le Sénat des moyens de déplacement et de liaison (au minimum 3 bus, 2 minibus et 4 jeeps protocolaires).	Les descentes des sénateurs et des cadres d'appui sont facilitées.
	2. Renouveler les équipements de la sonorisation en plénière	La sonorisation des séances plénières est bien faite.
	3. Equiper les salles des commissions permanentes	Les sénateurs travaillent dans de bonnes conditions.
	4. Doter le Sénat des caméras de surveillance.	La sécurité est mieux assurée.
	5. Doter tous les bâtiments abritant les services du Sénat des paratonnerres.	La sécurité du personnel et des bâtiments abritant les services du Sénat est assurée pendant la saison pluvieuse.
	6. Mettre en place un plan d'amortissement des équipements meubles.	Le plan d'amortissement est disponible.
4. Construction des bâtiments du Sénat à Gitega	1. Construire et équiper des bâtiments administratifs du Sénat	1. Les bâtiments administratifs du Sénat sont construits et équipés.
	2. Mettre en place un espace réservé aux obligations maternelles liées aux nourrissons.	2. L'intimité des mamans est préservée

BUDGETISATION

Taux de change (USD 1 = 3000BIF)

Objectifs	Activités	Nombre d'actions	Budget		Indicateurs objectivement, vérifiables
			USD	BIF	
I. Renforcer les compétences des sénateurs et du personnel du Sénat.	1. Former les sénateurs et le personnel du Sénat en matière de conception, mise en œuvre et suivi-évaluation des politiques publiques.	Une seule action	21.269	63807000	69 participants dont 39 sénateurs et 30 cadres sont formés.
	2. Former les sénateurs et cadres du Sénat sur la collecte, le traitement et l'analyse des données d'enquêtes sénatoriales.	2 ateliers de 4 jours	21.269	63807000	69 participants dont 39 sénateurs et 30 cadres sont formés.
	3. Former les sénateurs et les cadres du Sénat sur le travail parlementaire.	2 ateliers de 4 jours	25.753	77 259 000	100 participants dont 39 sénateurs et 61 cadres sont formés
	4. Renforcer les connaissances des sénateurs et du personnel du Sénat en Anglais et Kiswahili	3 mois	9 102	27 306 000	170 participants dont 39 sénateurs et 131 cadres sont formés
	5. Organiser des formations en outil informatique.	1 mois	50.000	150 000 000	Les nouveaux sénateurs et membres du personnel sont formés
	6. Former les cadres du Sénat en gestion des ressources humaines.	1 atelier de 2 jours	3 062	9 186 000	20 participants dont 10 du département des Ressources humaines et 10 autres cadres
	7. Renforcer les compétences des cadres du service de la documentation et des archives du Sénat en matière d'archivage physique et de la gestion électronique des documents.	2 ateliers de formation de 4 jours	5 647	16 941 000	10 cadres sont formés

	8. former les cadres du service de gestion du contentieux, recherche et développement du Sénat en matière de recherche et développement de l'institution sénatoriale.	2 ateliers de 4 jours	5 647	16 941 000	10 cadres sont formés en la matière
	9. Renforcer les compétences des sénateurs et cadres du Sénat sur le processus budgétaire.	1 atelier de 4 jours	11 786	35 358 000	40 participants dont 16 sénateurs et 24 sont formés
	10. Former les sénateurs et le personnel du Sénat sur le Contrôle et suivi de la gestion des Marchés Publics.	1 atelier de 4 jours	15 556	46 668 000	50 participants sont formés dont 13 sénateurs et 37 cadres du Sénat.
	11. Former les sénateurs et le personnel du Sénat en gestion de la dette publique.	1 atelier de 4 jours	20 182	60 546 000	70 Participants sont formés
	12. Former les sénateurs et cadres du Sénat en matière de coopération parlementaire.	1 atelier de 5 jours	14 894	44 682 000	40 cadres sont formés
	13. Organiser des stages de formation en techniques d'interprétation et de traduction.	1 atelier de 4 jours	1 508	4 524 000	5 cadres sont formés
2. Renforcer l'équipement du Sénat	1. Doter le Sénat des moyens de déplacement et de liaison (au minimum 3 bus dont un bus coûte 45 000 USD bus , 2 minibus dont chacun coûte 35 000 USD et 4 jeeps protocolaires dont chacune coûte 80.000 USD).	Une seule action	525.000	1 575 000 000	Les descentes des sénateurs sont assurées aisément à 100%.
	2. Renouveler les équipements de la sonorisation en plénière	Une seule action	759 207	2 277 621 000	Le nouvel équipement est visible au niveau du Service de la sonorisation.

	3. Equiper les salles des commissions permanentes		5 404	16 212 000	Les sénateurs travaillent de bonnes conditions.
	4. Doter le Sénat des caméras de surveillance.	Une seule action	12 743	38 229 000	Les caméras sont installées et fonctionnent.
	5. Mettre en place un plan d'amortissement des équipements meubles.	Une seule action	7 500	22 500 000	Les équipements meubles amortis sont identifiés
3. Construction des bâtiments du parlement à Gitega	1. Construire et équiper des bâtiments administratifs du Sénat et un hôtel des sénateurs	Projet institutionnel	60 000 000	180 000 000 000	Les bâtiments administratifs du Sénat sont construits et équipés.
	2. Mettre en place un espace réservé aux obligations maternelles liées aux nourrissons.		22 985	68 955 000	L'espace est mis en place
	3. Organiser des stages d'échanges d'expériences sur le travail parlementaire.	2 fois par an	200 000	600 000 000	20 personnes bénéficient d'échange d'expériences au cours de chaque année
TOTAUX			61 738 514	185 215 542 000	

AXE II : AMELIORATION DE LA FONCTION LEGISLATIVE

L'amélioration de la fonction législative nécessite un renforcement des capacités des sénateurs et du personnel du Sénat. Ce renforcement se ferait dans des domaines variés qui sont précisés ci-dessous.

Axe	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	Résultats attendus
AMELIORATION DE LA FONCTION LEGISLATIVE	1. Améliorer la qualité des lois votées	1. Equiper la bibliothèque du Sénat en ouvrages spécialisés dans le domaine de l'étude des projets et propositions de lois.	Les ouvrages sont disponibles dans la bibliothèque du Sénat.
		2. Doter le Sénat d'une bibliothèque en ligne pour permettre aux sénateurs et au personnel du Sénat d'accéder rapidement et facilement à une vaste et riche documentation législative.	La bibliothèque est disponible en ligne, les sénateurs et le personnel y accèdent librement.
	2. Renforcer les compétences des sénateurs et des cadres du Sénat en matière des procédures législatives.	1. Former les sénateurs et cadres du Sénat en techniques de rédaction des propositions de loi.	Le nombre de proposition de loi augmente.
		2. Renforcer la pratique de recueillir des avis et considérations des partenaires sur un projet de loi dont le Sénat est saisi.	Les lois votées reflètent les attentes des citoyens.
		3. Former les sénateurs et le personnel d'appui à l'utilisation d'un système de vote électronique	Le vote des lois est rapide.
		Former les techniciens du Sénat en maintenance matériel et logiciels des équipements de sonorisation.	Les techniciens en la matière acquièrent des nouvelles compétences.
	3. Moderniser le système de vote des lois.	Doter le Sénat des équipements appropriés au vote électronique	Les équipements appropriés au vote électroniques sont disponibles.
	4. Accueil de nouveaux sénateurs	1. Doter les nouveaux sénateurs d'ordinateurs.	Les 13 sénateurs sont dotés d'ordinateurs.
		2. Doter les nouveaux sénateurs des véhicules remboursables.	Les 13 sénateurs sont dotés des véhicules.
		3. Equiper les nouveaux sénateurs.	Les 13 sénateurs sont équipés.
		4. Doter les nouveaux sénateurs du Kit d'information (La constitution, RI, Loi communale, Block note VIP, Stylos VIP, etc.)	Les nouveaux sénateurs sont outillés pour remplir leurs missions constitutionnelles.

		5. Confectionner les badges magnétiques pour le Personnel du Sénat	Les badges magnétiques pour le Personnel du Sénat sont confectionnés
	5. Améliorer le niveau de participation du citoyen dans le travail parlementaire	Recueillir des avis et considérations des citoyens sur les projets de loi sous analyse et le contrôle de l'action gouvernementale.	Les lois adoptées et le contrôle de l'action gouvernementale reflètent la volonté populaire.

LA FONCTION LEGISLATIVE : BUDGETISATION

Objectifs	Activités	Nombre d'actions	Budget		Indicateurs objectivement vérifiables
			USD	BIF	
1. Améliorer la qualité des lois votées	1. Equiper la bibliothèque du Sénat en ouvrages spécialisés dans le domaine de l'étude des projets et propositions de lois.	1000 livres	80 000	240 000 000	Nombre de livres achetés.
	2. Doter le Sénat d'une bibliothèque en ligne pour permettre aux sénateurs et au personnel du Sénat d'accéder rapidement et facilement à une vaste et riche documentation législative.	Achat et installation du logiciel de gestion	7 500	22 500 000	Logiciel de gestion de la bibliothèque fonctionne et tous les documents de la bibliothèque se trouvent en ligne.
2. Renforcer les compétences des sénateurs et des cadres du Sénat en matière des procédures législatives.	1. Former les sénateurs et cadres du Sénat en techniques de rédaction des propositions de loi.	2 ateliers	25 753	77 259 000	Le nombre de proposition de loi augmente.
3. Moderniser le système de vote des lois.	1. Doter le Sénat des équipements appropriés au vote électronique	Une seule action	50.000	150 000 000	Les équipements appropriés au vote électronique sont installés.
	2. Former les sénateurs et le personnel d'appui à l'utilisation d'un système de vote électronique.	1 atelier de 4 jours	5 000	15 000 000	Les usagers sont compétents en matière de vote électronique.
	4. Former les techniciens du Sénat en maintenance matériel et logiciels des équipements de sonorisation.	1 atelier de 4 jours	5 000	15 000 000	Les techniciens sont formés en maintenance de matériel et logiciel.
5. Accueil de	1. Doter les nouveaux sénateurs	Une fois	26 000	78 000 000	Les 13 ordinateurs sont

nouveaux sénateurs	d'ordinateurs portables (2000 USD par ordinateur)				disponibles
	2. Doter les nouveaux sénateurs des véhicules (25 000 USD par véhicule)	Une seule fois	325 000	975 000 000	Les 13 véhicules achetés pour les nouveaux sénateurs sont disponibles.
	3. Equiper les nouveaux sénateurs (15 000 000 BIF par sénateur)	Une seule fois	65 000	195 000 000	Les 13 nouveaux sénateurs sont équipés
	4. Doter les nouveaux sénateurs du Kit d'information (La constitution, RI, Loi communale, Block note VIP, Stylos VIP, etc.)	Une seule fois	6 667	20 000 000	Chaque sénateur a un kit d'information
	5. Confectionner les badges magnétiques pour le Personnel du Sénat	Une seule fois	7 000	21 000 000	Les badges magnétiques sont donnés au personnel du Sénat
4. Améliorer le niveau de participation du public intéressé par un projet de loi sous analyse ou une loi déjà promulguée.	Recueillir des avis et considérations des citoyens sur les projets de loi sous analyse.	Descentes durant la période 2023-2027	188 860	377.720.000	Le nombre de projets de lois analysés après avis et considérations de citoyen est connu.
	TOTAL		741 780	2 225 340 000	

AXE III : REPRESENTATION DU PEUPLE

La mission de représentation de la population s'améliore à travers un effort particulier de créer des cadres permanents d'échanges entre les sénateurs et la population. A cet effet, pour la période de 2023 à 2027, le Sénat prévoit des formations à l'intention des sénateurs et du personnel du Sénat pour renforcer leurs compétences et leur donner des outils techniques afin de les aider à accomplir convenablement leur mission. Ensuite, il envisage multiplier des descentes sur terrain et des ateliers régionaux pour sensibiliser les populations et renforcer les cadres d'échanges déjà existants.

Axe	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	Résultats attendus
AMELIORATION DE LA REPRESENTATION DU PEUPLE	1. Consolider le rapprochement entre les sénateurs et la population	1. Organiser des descentes et/ou des rencontres des membres du Bureau et des sénateurs dans les différentes circonscriptions du pays pour recueillir les doléances de la population.	Les doléances de la population sont prises en compte.
		2. Vulgariser les principes et valeurs de la citoyenneté à l'intention de la population.	Les principes et valeurs de la citoyenneté sont vulgarisés.
		3. Renforcer les compétences des élus locaux sur les principes de budget ouvert.	La bonne gouvernance budgétaire est renforcée.
		4. Renforcer les nouveaux sénateurs et cadres du Sénat en leadership	Les intérêts de la population sont bien défendus par les sénateurs.
	2. Consolider la paix et la sécurité	1. Sensibiliser les élus locaux sur les principes de citoyenneté et du patriotisme.	Les principes de citoyenneté et du patriotisme sont intériorisés par les élus locaux.
		2. Sensibiliser les élus locaux et les notables collinaires sur l'intérêt de l'enregistrement foncier.	Les conflits fonciers sont réduits et l'accès aux crédits bancaires est facilité..
	3. Renforcer les relations entre les Sénateurs et les élus locaux	Organiser des rencontres d'échanges pour s'enquérir des doléances des élus locaux.	Les doléances des élus locaux parviennent aux Sénateurs qui, par conséquent, plaident en leur faveur.
	4. Créer un cadre d'échanges entre les Sénateurs, les élus locaux sur la santé-nutrition, l'hygiène corporelle et de leur habitation	Organiser des réunions de sensibilisation à l'intention des élus locaux sur la santé-nutrition, l'hygiène corporelle et l'habitation.	L'alimentation, la santé et l'hygiène de la population sont améliorées.

	5. Créer un cadre d'échanges entre les sénateurs et les administratifs à la base sur la maîtrise de la pression démographique	Sensibiliser les élus locaux et les leaders communautaires sur la maîtrise de la pression démographique.	La pression démographique est maîtrisée.
	6. Renforcer les élus locaux sur l'importance de la protection de l'environnement.	Sensibiliser les élus locaux sur l'importance de planter des haies antiérosives et des arbres, tracer des courbes de niveau ainsi que lutter contre les feux de brousse et la pollution de l'environnement.	L'environnement est préservé.

BUDGETISATION

OBJECTIFS	ACTIONS	NOMBRE D'ACTIONS	BUDGET		INDICATEURS
			USD	BIF	
1. Consolider le rapprochement entre les sénateurs et la population	1. Organiser des descentes et/ou des rencontres des membres du Bureau et des sénateurs dans les différentes circonscriptions du pays pour recueillir les doléances de la population	Durant la période de (2023-2027)	188 860	5 666 580 000	Le nombre de doléances de la population est connu et pris en compte
	2. Vulgariser les principes et valeurs de la citoyenneté à l'intention de la population	Un atelier de 3 jours	7 770	23 310 000	Les principes et valeurs de la citoyenneté sont vulgarisés.
	3. Renforcer les compétences des élus locaux sur les principes de budget ouvert.	Un atelier de 3 jours	7 770	23 310 000	Le nombre d'élus locaux formés en la matière est connu.
	4. Renforcer les nouveaux sénateurs et cadres du Sénat en leadership	Un atelier de 3 jours	7 770	23 310 000	Le nombre de sénateurs et cadres renforcés en leadership.
2. Consolider la paix et la sécurité	1. Sensibiliser les élus locaux sur les principes de citoyenneté et du patriotisme ;	Un atelier de 3 jours	7 770	23 310 000	Le nombre d'élus locaux sensibilisés.
	2. Sensibiliser les élus locaux et les notables collinaires sur les	Un atelier de 3 jours	7 770	23 310 000	Le nombre d'élus locaux et notables collinaires

	l'intérêt de l'enregistrement foncier				sensibilisés.
3. Renforcer les relations entre les Sénateurs et les élus locaux	Organiser des rencontres d'échanges pour s'enquérir des doléances des élus locaux	3 jours Durant toute la période (2023-2027)	7 770	23 310 000	Les cas de doléances recueillies sont connus
4. Créer un cadre d'échanges entre les Sénateurs, les élus locaux sur la santé-nutrition, l'hygiène corporelle et de leur habitation	Organiser des réunions de sensibilisation à l'intention des élus locaux sur la santé-nutrition, l'hygiène corporelle et l'habitation.	Durant toute la période (2023-2027)	188 860	5 666 580 000	Le taux des mal-nourris est réduit.
5. Créer un cadre d'échanges entre les sénateurs et les administratifs à la base sur la maîtrise de la pression démographique	Sensibiliser les élus locaux et les leaders communautaires sur la maîtrise de la pression démographique.	Atelier	188 860	5 666 580 000	La pression démographique est réduite.
6. Renforcer les élus locaux sur l'importance de la protection de l'environnement.	Sensibiliser les élus locaux sur l'importance de planter des haies antiérosives et des arbres, tracer des courbes de niveau ainsi que lutter contre les feux de brousse et la pollution de l'environnement.	3 jours	7 770	23 310 000	L'environnement est préservé.
TOTAL			620 970	1 862 910 000	

AXE IV : AMELIORATION DU CONTROLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Le contrôle de l'action gouvernementale est l'ensemble des procédures et moyens dont disposent les parlementaires pour analyser, surveiller, discuter et vérifier l'activité du Gouvernement.

Exercé conformément à la Constitution et au Règlement Intérieur du Sénat, le contrôle de l'action gouvernementale fait partie intégrante des missions constitutionnelles de cette institution.

En plus du vote de lois, le Sénat suit de très près l'application des lois votées et s'emploie très souvent à convoquer les membres du Gouvernement pour leur soumettre les préoccupations de la population.

A cet effet, ce travail se fait à travers des questions orales, écrites et des auditions.

Pour l'amélioration de ce contrôle, les sénateurs et le personnel du Sénat ont besoin des séances de renforcement de compétences.

AXE	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	Résultats attendus
L'AMELIORATION DU CONTROLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	1. Renforcer les compétences des sénateurs et du personnel d'appui en matière de contrôle de l'action gouvernementale	Organiser des séances d'information et de formation sur les outils et procédures de contrôle de l'action gouvernementale.	Les compétences en matière de contrôle de l'action gouvernementale sont améliorées.
	2. Renforcer le suivi de l'exécution des projets et programmes du Gouvernement	1. Doter les commissions permanentes des moyens suffisants pour leur fonctionnement.	Les projets et les programmes du Gouvernement sont évalués.
		2. Organiser des descentes sur les lieux où sont exécutés les projets.	Les projets du Gouvernement sont bien exécutés dans les délais.
3. Renforcer les sénateurs et les cadres d'appui sur le contrôle des textes d'application des lois en vigueur	1. Renforcer les compétences des sénateurs et cadres d'appui en matière de contrôle des textes d'application des lois. 2. Identifier les lois en vigueur n'ayant pas des textes d'application.	Tous les textes d'application des lois sont disponibles.	

	4. Renforcer les sénateurs et cadres du Sénat sur le contrôle des ODD dans les programmes du Gouvernement	Renforcer les compétences des sénateurs et cadres du Sénat sur le contrôle des ODD.	Le contrôle des ODD est assuré efficacement par les commissions permanentes.
	6. Renforcer les sénateurs et cadres du Sénat en matière d'enquête	Mener des enquêtes sur le respect des équilibres constitutionnels dans l'administration publique.	Une enquête est réalisée et l'état des lieux est dégagé et des recommandations y relatives sont formulées.
		Mener des enquêtes au sein des corps de défense et de sécurité sur le respect des équilibres constitutionnels	L'état des lieux est dégagé et des recommandations y relatives sont formulées, le cas échéant.

BUDGETISATION

Objectifs	Activités	Nombre d'actions	Budget		Indicateurs objectivement vérifiables
1. Renforcer les compétences des sénateurs et du personnel d'appui en matière de contrôle de l'action gouvernementale	Organiser des séances d'information et de formation sur les outils et procédures de contrôle de l'action gouvernementale.	1 atelier	39 689	119 067 000	Les activités menées en la matière sont identifiables.
2. Renforcer le suivi de l'exécution des projets et programmes du Gouvernement	1. Doter les commissions permanentes des moyens suffisants pour leur fonctionnement.	Lors du vote de la loi budgétaire en tenir compte	8 334	25 002 000	Le nombre de rapports d'évaluation est disponible.
	2. Organiser des descentes sur les lieux où sont exécutés les projets.	5 descentes	16 668	50 004 000	5 descentes des sénateurs sont effectuées.
3. Renforcer les sénateurs et les cadres d'appui sur le contrôle des textes d'application des lois en vigueur	Renforcer les compétences des sénateurs et cadres d'appui en matière de contrôle des textes d'application des lois.	1 atelier	39 689	119 067 000	Tous les textes d'application des lois sont disponibles.
4. Renforcer les sénateurs et cadres du Sénat sur le contrôle des ODD et de l'agenda 2063 de l'Union africaine dans les programmes du Gouvernement	1. Renforcer les compétences des sénateurs et cadres du Sénat sur le contrôle des ODD	3 ateliers	119 067	357 201 000	Le nombre de sénateurs et cadres formés sur le contrôle des ODD. Une commission sénatoriale de contrôle des ODD est créée.
	2. Renforcer les compétences des sénateurs et cadres du Sénat sur le contrôle de l'agenda 2063 de l'Union africaine.	3 ateliers	119 067	357 201 000	Le nombre de sénateurs et cadres formés sur le contrôle de l'agenda 2063 de l'Union africaine.

5. Renforcer les sénateurs et cadres en matière d'enquête	4. Mener des enquêtes sur le respect des équilibres constitutionnels dans l'administration publique.	L'activité de 3 mois	200 000	600 000 000	Enquêtes réalisées ; Le nombre de recommandations formulées.
	5. Mener des enquêtes au sein des corps de défense et de sécurité sur le respect des équilibres constitutionnels	L'activité de 4 mois	266 667	800 000 000	Enquêtes réalisées ; Le nombre de recommandations formulées
TOTAL			809 181	2 427 543 000	

AXE V : AMELIORATION DE LA COMMUNICATION PARLEMENTAIRE

Pour augmenter la visibilité du Sénat, un site web est le premier outil à privilégier.

Dans l'optique d'être actif sur les réseaux sociaux, il est judicieux pour la Haute Chambre du Parlement burundais d'intégrer cet élément à sa stratégie de communication.

En vue d'atteindre ses objectifs, le Sénat compte renforcer la collaboration avec les médias, la société civile et d'autres acteurs.

Pour y parvenir, il envisage contacter ses partenaires chaque fois que de besoin pour la prise en compte de leurs apports. La priorité sera mise sur le renforcement interrelationnel des sénateurs et une stratégie de communication sera élaborée.

Le tableau ci-après montre les objectifs, les actions à mener et les résultats attendus.

Axe	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	Résultats attendus
AMELIORATION DE LA COMMUNICATION PARLEMENTAIRE	1. Assurer une visibilité du Sénat	1. Préparer des supports de communication qui y sont liés (panneaux, dépliants, etc.).	Des supports de communication sont diversifiés.
		2. Organiser régulièrement des séances des journées portes-ouvertes.	Les activités du Sénat sont mieux connues par le public.
		3. Concevoir des graphiques à publier sur les réseaux sociaux.	Les activités du Sénat sont connues par le public.
	3. Elaborer une stratégie de communication.	1. Améliorer l'accessibilité de l'information du Sénat envers la population (Bulletin, émissions radio et télévision, sites web, réseaux sociaux).	Le public accède à l'information du Sénat.
		2. Doter le Sénat d'un studio de montage audiovisuel équipé.	Les émissions radio-télévisées sont produites sur place et à moindre coût.
		3. Abonnement de l'émission audiovisuelle du Sénat aux médias publics et privés	L'émission est diffusée aux médias publics et privés
		4. Doter le Sénat d'une mini-Imprimerie.	Les imprimés (bulletins, dépliants, calendriers, agenda, etc.) sont produits sur place.

		5. Sécuriser le parc informatique et le site web du Sénat.	Le parc informatique est doté d'un Pare-feu physique et logiciel.
		6. Créer un système d'échange des documents ou autres données entre sénateurs, sénateurs et fonctionnaires et entre fonctionnaires.	Le travail collaboratif en ligne est mis en place.
		7. Digitalisation de tous les services du Sénat	L'utilisation du papier est réduite et le travail se fait en temps réel
	4. Renforcer l'accès du public aux activités du Sénat	1. Diffuser sur les réseaux sociaux les activités du Sénat.	Le public est informé sur les activités du Sénat.
		2. Diffuser en temps réel sur la radio et la télévision nationale le déroulement des séances plénières du Sénat.	Le public est informé sur des activités du Sénat.
	5. Créer une TV en ligne du Sénat	Diffuser les activités du Sénat sur la TV en ligne	La diaspora suit les activités du Sénat

BUDGETISATION

Objectifs	Activités	Nombre d'actions	Budget		Indicateurs
			USD	BIF	
1. Assurer une visibilité du Sénat	1. Préparer des supports de communication qui y sont liés (panneaux, dépliants, etc.).	Une seule action	18 000	54 000 000	La visibilité du Sénat est à 100% assurée.
	2. Organiser régulièrement des séances des journées portes-ouvertes.	Durant toute la période (2023-2027)	9 334	28 000 000	La visibilité du Sénat est à 100% assurée.
	3. Concevoir des graphiques à publier sur les réseaux sociaux.	Les activités du Sénat sont connues par le public.	6 700	20 000 000	La visibilité du Sénat est à 100% assurée.
2. Elaborer une stratégie de communication	1. Améliorer l'accessibilité de l'information du Sénat envers la population (Bulletin, émissions radio et	Durant toute la période (2023-2027)	32 000	96 000 000	Le public accède à l'information du Sénat.

	télévision, sites web, réseaux sociaux).				
	2. Doter le Sénat d'un studio de montage audiovisuel équipé.	Durant toute la période (2023-2027)	20 000	60 000 000	Les émissions radio-télévisées sont produites sur place et à moindre coût.
	3. Abonnement de l'émission audiovisuelle du Sénat aux médias publics et privés.	Renouvelable chaque année	23 000	69 000 000	Les émissions sont diffusées aux médias publics et privés.
	4. Doter le Sénat d'une mini-Imprimerie.	Une seule fois	80 000	320 000 000	Les imprimés (bulletins, dépliants, calendriers, agenda, etc.) sont produits sur place.
	5. Sécuriser le parc informatique et le site web du Sénat.	Durant toute la période	13 000	42 000 000	Le parc informatique est doté d'un Pare-feu physique et logiciel.
	6. Créer un système d'échange des documents ou autres données entre sénateurs, sénateurs et fonctionnaires et entre fonctionnaires.	Une seule fois	8 334	25 000 000	Le travail collaboratif en ligne est mis en place.
	7. Digitalisation de tous les services du Sénat.	Une seule fois	100 000	300 000 000	Le travail se fait en temps réel.
4. Renforcer l'accès du public aux activités du Sénat	1. Diffuser sur les réseaux sociaux les activités du Sénat.	Durant toute la période	43 000	129 000 000	Toutes les activités du Sénat sont diffusées sur les réseaux sociaux.
	2. Diffuser en temps réel sur la radio et la télévision nationale le déroulement des séances plénières du Sénat.	Durant toute la période	55.000	165 000 000	Le public suit directement les séances plénières du Sénat.
5. Créer une TV en ligne du Sénat	3. Installer la télévision en ligne	Une fois pour toutes	20 000	60 000 000	Le Sénat diffuse ses émissions en ligne.

TOTAL	423 368	1 285 104 000BIF	
--------------	----------------	-------------------------	--

AXE VI : PROMOTION DU GENRE ET DE LA JEUNESSE

Actuellement, la participation effective des femmes et des jeunes nécessite des améliorations. Le Sénat a la prérogative de veiller à l'inclusivité des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires du pays.

Cet axe vise à renforcer le Sénat du Burundi en matière de contrôle de la participation des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision.

Le tableau ci-après présente les objectifs, les actions à mener ainsi que les résultats attendus pour cet axe.

Axe	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	Résultats attendus
LA PROMOTION DE LA JEUNESSE ET DU GENRE	1. Accroître la participation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale.	1. Améliorer le cadre légal visant la participation de la jeunesse et de la femme dans les instances de prise des décisions.	Les jeunes et les femmes sont présents dans les instances de prise de décision.
		2. Sensibiliser tous les partenaires de l'éducation sur la nécessité d'encourager les jeunes filles sur la nécessité de poursuivre l'enseignement supérieur.	L'effectif de femmes dans les instances de prise de décisions et dans la vie professionnelle s'accroît.
		3. Sensibiliser les élus locaux sur la nécessité d'impliquer la femme dans les projets de développement.	L'effectif des femmes qui participent dans les projets de développement augmente.
		4. Mener des enquêtes sur le respect des équilibres constitutionnels dans l'administration publique.	5. L'état de lieux est dégagé et des recommandations y relatives sont formulées.
		5. Initier des propositions de loi intégrant la dimension genre.	Les projets de loi adoptés intègrent la dimension genre.
		6. S'assurer que les projets de lois sous analyse intègrent la dimension genre	Les projets de loi adoptés intègrent la dimension genre.
		7. Mener des enquêtes au sein des corps de défense et de sécurité en vue de s'assurer que les équilibres consacrés par la Constitution sont respectés.	Les équilibres constitutionnels sont vérifiés et respectés au sein des corps de défense et de sécurité.
	2. Renforcer les compétences des femmes élues	1. Sensibiliser les élus locaux sur le leadership féminin.	Les femmes se font élire et occupent des postes de prise de décision.

	locales en matière de genre et droits de l'Homme	2. Sensibiliser les élus locaux sur la lutte contre le concubinage.	Les unions illégales sont éradiquées.
		3. Organiser un atelier de sensibilisation à l'endroit des sénateurs et cadres du Sénat sur les droits des vulnérables (enfants, réfugiés, apatrides, déplacés intérieurs, handicapés et victimes des catastrophes)	Des stratégies de protection des personnes vulnérables sont arrêtées.
	4. Inciter la jeunesse à prendre conscience des questions de développement	1. Sensibiliser les élus locaux sur le regroupement des jeunes en coopératives au niveau des collines.	Des coopératives des jeunes sont créées sur toutes les collines du pays.
		2. Evaluer les politiques de l'autonomisation des jeunes.	La valeur ajoutée de ces politiques est connue.
		4. Sensibiliser les élus locaux à encadrer les jeunes dans le sens d'en découdre avec la consommation des stupéfiants et des drogues.	La santé de la jeunesse devient saine et le développement durable est assuré.

BUDGETISATION

Objectifs	Activités	Nombre d'actions	Budget		Indicateur objectivement vérifiable
			PU USD	PU BIF	
1. Accroître la participation de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale.	1. Améliorer le cadre légal visant la participation de la jeunesse et de la femme dans les instances de prise de décisions.	Durant toute la période	23 026	69 078 000	Le nombre de jeunes et de femmes présents dans les instances de prise de décisions.
	2. Sensibiliser tous les partenaires de l'éducation sur la nécessité d'encourager les jeunes filles à poursuivre l'enseignement supérieur.	Durant toute la période	23 026	69 078 000	Le nombre de filles poursuivant l'enseignement supérieur.
	3. Sensibiliser les élus locaux sur la nécessité d'impliquer la femme dans les projets de développement.	Durant toute la période	23 026	69 078 000	Le nombre de femmes impliquées dans les projets de développement.
	4. Initier des propositions de loi intégrant la dimension genre.	l'atelier de 4 jours	23 201	69 605 600	Le nombre de projet de lois adoptés qui intègre la dimension genre.

	5. S'assurer que les projets de lois sous analyse intègrent la dimension genre	4 ateliers de 4 jours (pendant toute la période)	83 977	251 932 000	Le nombre de projet de lois adoptés qui intègre la dimension genre.
2. Renforcer les compétences des femmes élues locales en matière de genre et droits de l'Homme	1. Sensibiliser les élus locaux sur le leadership féminin.	1 atelier de 4 jours	36 856	110 568 000	Le nombre de femmes dans les instances de prise de décisions.
	2. Sensibiliser les élus locaux sur la lutte contre le concubinage	2 ateliers de 2 jours pour chaque atelier	87 960	263 880 000	Le nombre d'unions illégales éradiquées.
	3. Organiser un atelier de sensibilisation à l'endroit des sénateurs et cadres du Sénat sur les droits des vulnérables (enfants, réfugiés, apatrides, déplacés intérieurs, handicapés et victimes des catastrophes)	Un atelier de 3 jours	7 770	23 310 000	Le nombre de sénateurs et cadres du Sénat ayant participé à l'atelier
4. Inciter la jeunesse à prendre conscience des questions de développement	4. Sensibiliser les élus locaux sur le regroupement des jeunes en coopératives au niveau des collines.	Les sénateurs effectuent des descentes dans leurs circonscriptions	32 175	96 525 000	Le nombre de coopératives des jeunes créées sur toutes les collines du pays.
	5. Evaluer les politiques de l'autonomisation des jeunes.	Les sénateurs effectuent des descentes dans leurs circonscriptions.	42 857	128 571 000	La valeur ajoutée de ces politiques est connue.
	6. Sensibiliser les élus locaux sur la lutte contre la consommation des drogues et des stupéfiants par les jeunes	Les sénateurs effectuent des descentes dans leurs circonscriptions	42 857	128 571 000	Le nombre d'élus locaux renforcés. Le nombre des jeunes formés.
TOTAL			426 731	1 280 193 000	

Le budget global pour la mise en œuvre de ce plan stratégique est ainsi estimé à cent quatre-vingt-neuf milliards six cent vingt-huit millions sept cent quarante-neuf mille de francs Burundi (189 628 749 000 BIF) soit 63 209 583 USD.

La part du Sénat dans la mise en œuvre de ce plan stratégique est de trente-deux milliards cinq cents millions de francs Burundi (32.500.000.000BIF) soit 10 833 333 USD. Ce qui équivaut à 17% du budget global.

V. ANALYSE DES ACQUIS ET RISQUES

Le plan stratégique du Sénat s'articule autour de 6 axes, à savoir « le développement institutionnel, l'amélioration de la fonction législative, l'amélioration du contrôle de l'action gouvernementale, l'amélioration de la représentation du peuple, l'élaboration d'une stratégie de communication parlementaire et la promotion du genre et de la jeunesse.

L'analyse des risques dont il est question ici est l'évaluation de l'applicabilité de ce plan stratégique.

V.1. ACQUIS

Il y a beaucoup d'opportunités qui favorisent la réussite de ce plan stratégique, notamment :

- La sécurité est bonne dans l'ensemble ;
- Le processus de paix et de réconciliation suit son cours normal ;
- La légitimité du Sénat issu des élections ;
- Une représentativité importante des femmes au Sénat ;
- Existence d'un terrain pour accueillir les bâtiments administratifs du Parlement et un hôtel des parlementaires ;
- Un Gouvernement laborieux et responsable ;
- La diplomatie parlementaire dynamique ;
- La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) fonctionnelle ;
- La séparation des pouvoirs reflète le renforcement de la démocratie ;
- La liberté d'expression dont jouissent les médias et les citoyens ;
- La société civile active ;
- Les partenaires qui sont engagés à appuyer les institutions ;
- Le personnel du Sénat dynamique et compétent ;
- Le cadre légal de l'institution qui est au complet ;
- Le parc informatique suffisant ;
- L'autonomie de gestion de l'Institution sénatoriale ;
- Le réseau internet et local bien établi ;
- Le Sénat est disponible sur les réseaux sociaux ;

- Le site web du Sénat est fonctionnel ;
- La localisation géographique du siège du Sénat ;
- L'environnement de travail favorable.

V.2. RISQUES / MENACES

- La bande passante insuffisante pour la connexion internet ;
- Le manque de fonds pour le renforcement des capacités des sénateurs et du personnel de Sénat ;
- Le parc automobile insuffisant ;
- L'insuffisance du budget pour couvrir toutes les activités ;
- L'utilisation de logiciels non authentiques ;
- Le départ en retraite des ressources humaines expérimentées en travail parlementaire ;
- Les difficultés de traduire les textes du Français en Kirundi ;
- L'humidité dans les bureaux ;
- Les bureaux dispersés et difficiles à sécuriser ;
- L'instabilité politique en RDC ;
- L'agenda parlementaire imprévisible ;
- Les stéréotypes liés au genre ;
- Les effets de la guerre russo-ukrainienne.

VI. MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DU SENAT

Le Plan Stratégique (2023-2027) du Sénat Burundi est mis en œuvre selon une approche axée sur les résultats et qui met en avant la transparence, l'efficacité et l'efficacité. Sa mise en œuvre est sous la responsabilité du Bureau du Sénat.

Dans l'exécution de ce plan, la collaboration avec tous les partenaires demeure privilégiée.

Cette approche participative permettra que l'analyse des bilans annuels et des performances réalisées soient partagés avec les intervenants.

VII. COMITE DE PILOTAGE ET DE COORDINATION

La mise en œuvre du Plan Stratégique (2023-2027) du Sénat découle de la volonté et de l'engagement de son Bureau. Son exécution est placée sous la supervision d'un comité de pilotage et de coordination mis en place par le Bureau.

Le comité de pilotage et de coordination donne des orientations politiques. Il est responsable de la mobilisation des ressources nécessaires et de la coordination de l'exécution des activités. Il approuve les budgets annuels contenus dans les plans d'actions prioritaires.

VIII. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

Un système de suivi-évaluation mérite d'être observé pour l'enregistrement des engagements, des versements, des allocations et des rapports. Ainsi, un comité de suivi-évaluation est mis en place par le Bureau. Il produit un rapport technique et financier sur base de financements reçus et sur une période à convenir avec les partenaires financiers. Ce rapport est succinct et informe sur les résultats atteints, les leçons apprises et les mesures envisagées pour corriger les problèmes rencontrés. Le rapport de suivi-évaluation est adressé au comité de pilotage et de coordination et aux partenaires financiers. Un rapport annuel détaillé est produit et transmis au Bureau du Sénat.

IX. MOBILISATION DES RESSOURCES

La mise en œuvre du présent Plan Stratégique du Sénat (2023-2027) et des PAAPs qui en sont déduits nécessite des fonds suffisants pour atteindre les résultats escomptés. Certes, le Sénat dispose d'un budget de fonctionnement, mais celui-ci reste insuffisant pour couvrir toutes les activités prévues dans le Plan Stratégique. Son financement exige une stratégie de mobilisation des ressources dont la provenance est double : ressources propres et appui des partenaires au développement tant bilatéraux que multilatéraux.

X. CONCLUSION

L'élaboration d'un plan stratégique est une activité indispensable pour le fonctionnement de chaque institution. Il permet aux gestionnaires de l'institution d'éviter la navigation à vue.

Un tel document constitue une référence pour les partenaires de l'institution, étant donné que chaque partenaire cible l'axe qui correspond à son domaine d'intervention. Il convient par conséquent d'élaborer chaque année un plan d'actions prioritaires, puisque la mise en œuvre d'un plan stratégique s'échelonne sur le court et le moyen terme.

La priorisation d'actions prend en compte la disponibilité des sénateurs et du personnel du Sénat, dans le souci de garder l'harmonie du travail parlementaire dans sa multiplicité de missions constitutionnelles. Il revient aux différents organes mis sur pieds de se mettre à l'œuvre. Leur priorité reste la stratégie de mobilisations des ressources tant humaines, financières que techniques.

L'équipe technique d'élaboration du plan stratégique du Sénat (2023-2027) est composée de :

- | | |
|-------------------------------|------------------------|
| 1. NIYONZIMA Rénovat | : Coordinateur général |
| 2. NDAYEGAMIYE Gerson | : Coordinateur |
| 3. NAKOBEDETSE Ritha Benita | : Coordinateur-adjoint |
| 4. MANISHAKA Adelin | : Secrétaire |
| 5. NTIRANDEKURA Bonaventure | : Membre |
| 6. NDAYISENGA Dieudonné | : Membre |
| 7. NIMBESHAHO Elvis | : Membre |
| 8. HAKIZIMANA Cyriaque | : Membre |
| 9. BUCUMI Annonciate | : Membre |
| 10. NTETURUYE Gabriel | : Membre |
| 11. NDAYISHIMIYE Marie Goreth | : Membre |
| 12. ARAKAZA Arcade | : Membre |
| 13. NDAGIJIMANA Prosper | : Membre |
| 14. RUHANGA Apollinaire | : Membre |

- | | |
|------------------------------|----------|
| 15. NZOYIHERA Jean Marie | : Membre |
| 16. MUTETIWABO Mariette | : Membre |
| 17. NIYUBAHWE Annabelle | : Membre |
| 18. BAPFUMUKEKO Georges | : Membre |
| 19. TWAGIRAYEZU Spès Caritas | : Membre |
| 20. MUGISHA Consolation | : Membre |
| 21. KWIZERA Jean Claude | : Membre |
| 22. NIBASUMBA Prudentienne | : Membre |
| 23. NDAYIZEYE Khalfan | : Membre |

